

## PRÉFET DU RHÔNE

## DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION CIVILE

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION CIVILE

## AVIS DE CONSULTATION AU PUBLIC

## PLAN ORSEC PPI (Plan Particulier d'Intervention) Gare de Triage de SIBELIN

Conformément à l'article R 741-26 du code de la sécurité intérieure, le préfet porte à la connaissance du public le projet de réalisation du plan ORSEC PPI Gare de Triage de SIBELIN à Feyzin et Solaize du lundi 17 août 2020 au mardi 15 septembre 2020.

Ce plan de secours est consultable en préfecture du Rhône (SIDPC) et dans les mairies concernées suivantes :

Pour le département du Rhône: Lyon, Beauvallon, Brignais, Bron, Chaponnay, Chaponost, Charly, Chassieu, Communay, Corbas, Echalas, Feyzin, Francheville, Givors, Grigny, Irigny, Loire-sur-Rhône, La Mulatière, Marennes, Millery, Mions, Montagny, Mornant, Orliénas, Oullins, Pierre-Bénite, St Fons, St Genis Laval, St Laurent d'Agny, St Pierre de Chandieu, St Priest, St Romain-en-Gal, St Symphorien d'Ozon, Ste Foy-les-Lyon, Sérézin-du-Rhône, Simandres, Solaize, Soucieu-en-Jarrest, Taluyers, Ternay, Toussieu, Vénissieux, Vernaison et Vourles.

Pour le département de l'Isère : Chasse-sur-Rhône, Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel, Vienne et Villette-de-Vienne.

En préfecture du Rhône et dans les mairies un registre d'observations est mis à disposition du public.